

COMMUNIQUE DE PRESSE

En 2016, les communes de Neydens, Vers, Archamps, Présilly, Vulbens et Saint-Julien s'engageaient au côté de la CCG en faveur de la transition énergétique au travers de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'environnement « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Cette convention a permis aux collectivités du Genevois, de bénéficier d'aides directes sur 3 ans pour financer des projets en faveur de la mobilité bas carbone, de la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics encore de la recherche de solutions pour produire localement et durablement de l'énergie.

Ainsi, ce sont plus de 4 millions d'Euros qui ont été investis au travers d'actions communales et intercommunales parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Installation de 1 000 m² panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les toitures de plusieurs bâtiments publics : gymnase du Vuache à Valleiry, siège de la Communauté de Communes à Archamps,
- Rénovation de bâtiments publics : Ecole de Neydens, centre de loisirs de St-Julien, mairies de Vers, de Présilly et de Vulbens,
- Achat d'une dizaine de véhicules électriques par les collectivités.

L'obtention du label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) auprès du Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer a été l'**opportunité de tisser des partenariats privilégiés** avec les acteurs du développement durable de notre territoire. Ceux-ci perdurent encore aujourd'hui à l'heure de la formalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui confirme que la CCG et ses communes sont véritablement engagées dans la transition écologique.

En pièce jointe une photo panneaux solaires installés sur le toit du siège de la CCG – Archamps Technopole



Contact presse :

Nadine ROULIN

Responsable communication

nroulin@cc-genevois.fr

04 50 95 92 60